



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 27/09/16

Reçu en Préfecture le : 28/09/16
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 26 septembre 2016
D-2016/346

Aujourd'hui 26 septembre 2016, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Excusés :

Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK

**Formation d'agents municipaux à la médiation
par les pairs dans les écoles du quartier
du Grand Parc. Convention. Autorisation.**

Madame Emmanuelle CUNY, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique générale éducative, la Ville de Bordeaux accompagne la mise en œuvre de dispositifs portant sur l'amélioration du "mieux vivre ensemble" dans les écoles.

En lien avec la DSDEN et les collèges Rosa Bonheur de Bruges et Grand Parc, une formation, dispensée par l'association Declic, sera proposée à des agents municipaux des écoles élémentaires Condorcet et Schweitzer (quartier du Grand Parc). Cette formation doit permettre aux agents de mieux appréhender et répondre aux situations de violences et d'incivilités présentes dans les cours d'écoles.

Ces agents formés accompagneront ensuite des enfants volontaires qui auront un rôle de médiation pour l'ensemble des élèves de l'école en cas de conflits.

Ce dispositif de formation sera déployé sur l'ensemble du quartier du Grand Parc et organisé par le collège afin d'assurer une continuité de la démarche de médiation.

Dans ce contexte, une convention de partenariat définissant les modalités d'engagements de chacun ainsi que la participation financière, a été établie pour l'année 2016.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention entre :

La DSDEN, représentée par le DASEN, Monsieur Coux, et l'IEN Madame Bezian

Et

La Ville de Bordeaux représentée par le Maire adjoint à l'Education Madame Cuny

Et

La Ville de Bruges, représentée par le Maire Madame Terraza

Et

Le collègue Grand Parc de Bordeaux, représenté par Madame Catherine Berthelin, Principale

Et

Le collègue Rosa Bonheur de Bruges, représenté par Madame Bozon, Principale.

Un exemplaire de la convention est joint à cette délibération.

ADOpte A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE DU FRONT NATIONAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 26 septembre 2016

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Emmanuelle CUNY

CONVENTION DE FORMATION A LA MEDIATION PAR LES PAIRS

Objectifs :

Formation de personnes volontaires à la médiation par les pairs dans le but d'améliorer le climat scolaire dans les établissements du 1^{er} degré et du 2nd degré.

La formation va permettre aux adultes de donner des outils aux élèves pour désamorcer entre eux les conflits sans toujours avoir recours à l'adulte.

La présente convention est établie entre

Le Collège Rosa Bonheur représenté par Mme BOZON Muriel, Principale, établissement support de la formation qui formera **5 personnels volontaires** pour la somme de **1362,63€ TTC** dont l'adhésion à DECLIC de 50€ (soit 272.53€ par stagiaire).

Nom : DEJUGNAT	Prénom : Muriel	Fonction : Enseignant Histoire-géo
Nom : LAFON	Prénom : Alice	Fonction : Enseignant Lettres
Nom : GRASSET	Prénom : Olivier	Fonction : Enseignant Histoire-géo
Nom : POYMIRO	Prénom : Benoit	Fonction : Enseignant EPS
Nom : RAYMOND	Prénom : Laurence	Fonction : AED

Et

La DSDEN de la Gironde, représentée par M. François COUX, Directeur Académique des services de l'Education Nationale de la Gironde établissement partenaire de la formation concernant 4 professeurs des écoles volontaires (1 Condorcet, 1 Schweitzer, 1 Arc-en-ciel, 1 Prévert) mais ne participant pas au financement.

Et

Le Collège Grand Parc – Bordeaux représenté par Mme Catherine BERTHELIN, Principal, établissement partenaire de la formation concernant **2 personnels volontaires** pour la somme de **575,05€ TTC** dont l'adhésion à DECLIC de 50€ (soit 287,53€ par stagiaire).

Nom :	Prénom :	Fonction :
Nom :	Prénom :	Fonction :

Et

La Mairie de Bordeaux – quartier Grand Parc représentée par Mme CAZALET, collectivité territoriale partenaire de la formation concernant **4 personnels volontaires** pour la somme de **1100,10€ TTC** dont l'adhésion à DECLIC de 50€ (soit 275,03€ par stagiaire).

Nom :	Prénom :	Fonction :
Nom :	Prénom :	Fonction :
Nom :	Prénom :	Fonction :
Nom :	Prénom :	Fonction :

Et

La Mairie de Bruges représentée par Mme Terraza Brigitte, collectivité territoriale partenaire de la formation concernant **5 personnels volontaires** pour la somme de **1362,63€ TTC** dont l'adhésion à DECLIC de 50€ (soit 272,53€ par stagiaire).

Nom : GUITTON	Prénom : Thomas	Fonction : animateur jeunesse
Nom : LUIS	Prénom : Aline	Fonction : Directrice APS Arc en ciel
Nom : COLDER	Prénom : Natacha	Fonction : Directrice APS J. Prévert
Nom : COTTIN	Prénom : Sarah	Fonction : animateur APS J. Prévert
Nom : PEYROT	Prénom : Céline	Fonction : animateur APS Arc en ciel

Mise en œuvre :

- 4 jours de formation : les 13 et 14 octobre 2016 et les 14 et 15 novembre 2016.
- Moyen de transport et ordres de mission à charge de l'établissement ou de la collectivité territoriale d'origine.
- Frais de reproduction liés à cette formation à charge de l'établissement support de formation.
- Les stagiaires sont assurés par l'assurance établissement MAIF n° 3706769R pour le temps de la formation dans l'établissement.
- Le coût de la formation sera à régler directement à l'organisme de formation DECLIC, sur facture, par les différents partenaires : le collège Rosa Bonheur, le collège Grand Parc, la Mairie de Bordeaux et la Mairie de Bruges à l'auteur du nombre de stagiaires formés.

Lieu de formation :

Au collège Rosa Bonheur – 57 rue Jean Claudeville 33520 Bruges.

Organisme de formation :

DECLIC – CNV & EDUCATION Association loi 1901 – 40 route de la Serraz 73370 Le Bourget du Lac

Fait à Bruges, le

Le chef d'établissement support de la formation Mme BOZON	Le Directeur Académique des services de l'Éducation Nationale de la Gironde M. François COUX	
Le chef d'établissement partenaire de la formation Mme BERTHELIN	Le Maire de Bordeaux - Quartier Grand Parc Mme CAZALET	
L'IEEN de la circonscription Bordeaux Nord Mme BEZIAN	L'IEEN de la circonscription Bouscat-Bruges M. MORISSET	Le Maire de Bruges Mme TERRAZA

Cette convention n'est valable que pour l'année 2016/2017.